

SCP Fabrice PEFFERKORN, Benoît BAILLOT et Morgane THINES
Notaires associés
18 rue Poincaré
57200 SARREGUEMINES.
Tél. 03.87.98.54.64

ADJUDICATION FORCEE

LE MARDI 23 SEPTEMBRE 2025 à 14 H 30 à SARREGUEMINES 18 rue Poincaré, en l'office notarial,

Me Fabrice PEFFERKORN, notaire, procédera à la vente aux enchères publiques, à l'extinction des feux du bien ci-après désigné, savoir :

A 57200 SARREGUEMINES, 11B rue Saint Jean

Un immeuble d'habitation, antérieurement soumis au régime de la copropriété, composé de trois appartements, deux garages, un grenier, deux jardins, deux emplacements de parking et un terrain attenant, le tout figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	Contenance		
			ha	a	ca
54	214/80	11 rue Saint Jean, Neunkirch		07	42
54	188	Rue Saint Jean, Neunkirch		00	08
TOTAL				07	50

Etant précisé que le terrain attenant Section 54 N° 188 constitue une bande de terrain entre le domaine public (Rue Saint Jean) et la parcelle d'assiette des constructions et est de ce fait indissociable du terrain d'assiette Section 54 N° 214/80.

Ce bien est inscrit au Livre Foncier de SARREGUEMINES aux noms des époux Alain BECK/Martine KREBS, en communauté de biens, pour la totalité en pleine propriété.

Il résulte des diagnostics de performance énergétiques que :

* pour le logement N° 1 :

- Consommation énergétique primaire : 109 kWh/m²/an (classe C).
- Consommation énergétique finale : 96 kWh/m²/an.
- Émissions de gaz à effet de serre : 20 kg CO₂/m²/an (classe C).

* pour le logement N° 2 :

- Consommation énergétique primaire : 107 kWh/m²/an (classe C).
- Consommation énergétique finale : 94 kWh/m²/an.
- Émissions de gaz à effet de serre : 19 kg CO₂/m²/an (classe C).

* pour le logement N° 3 :

- Consommation énergétique primaire : 145 kWh/m²/an (classe C).
- Consommation énergétique finale : 132 kWh/m²/an.
- Émissions de gaz à effet de serre : 28 kg CO₂/m²/an (classe C).

Mise à prix : CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000,00 €).

Paiement : 20 % du prix d'adjudication (sous déduction des 10 % de la mise à prix déjà payés), par virement bancaire en la comptabilité de l'office notarial de Me Fabrice PEFFERKORN dans les 8 jours de l'adjudication.

80 % par virement bancaire en la comptabilité de l'office notarial de Me Fabrice PEFFEKORN, dans les deux mois de l'adjudication, sans intérêts, mais avec intérêts à 4 % l'an en cas de retard à partir du jour de l'échéance.

Conditions pour enchérir : un virement bancaire d'un montant de 10% de la mise à prix soit Treize mille euros (13.000,00 €) ou une attestation bancaire de disponibilité d'une somme de Treize mille euros (13.000,00 €).

La vente forcée de l'immeuble susvisé a été ordonnée par décision du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES (Moselle), en date du 05 février 2021 sous N° R.G. 14 20-74

sur requête de Monsieur Raymond LEHMANN et Madame Anne Barbe Marie LEHMANN née SCHAFF, son épouse, demeurant ensemble 15 rue Saint Jean à 57200 SARREGUEMINES, créanciers poursuivants,

contre Monsieur Alain BECK et Madame Martine BECK née KREBS, son épouse, demeurant ensemble 11B rue Saint Jean à 57200 SARREGUEMINES, débiteurs.

La décision a été signifiée aux débiteurs et inscrite au livre foncier.

Le cahier des charges et les actes de la procédure complets sont déposés en l'office notarial où chacun peut en prendre connaissance, sans frais.

Les objections et observations concernant la procédure antérieure à l'adjudication doivent, à peine de déchéance, conformément à l'article 159, alinéa 1^{er} de la loi du 1^{er} juin 1924, être produites au Tribunal d'exécution au plus tard une semaine avant le jour de l'adjudication.

Les objections et observations concernant la procédure de l'adjudication elle-même doivent être produites au plus tard deux semaines après l'adjudication. La production en est faite, soit par écrit, soit par déclaration prise en procès-verbal par le Greffier.

Il est fait sommation aux créanciers hypothécaires ou autres intéressés d'avoir à faire valoir leurs droits par une inscription avant l'inscription du procès-verbal d'adjudication.

Me Fabrice PEFFERKORN, notaire commis.